

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'île du Prince Édouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENT :

L'IMPARTIAL un an... \$1.00

L'Impartial et Buote's Monthly \$1.30

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées à F. J. BUOTE, Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH 17 MAI 1894

Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église, mais à tout le monde.

Le gouvernement russe vient d'informer le pape de son intention d'établir une légation au Vatican.

On croit que les élections provinciales d'Ontario auront lieu soit le 20 juin, soit le 26. Déjà la plupart des candidatures tant du côté conservateur que du côté libéral sont connues.

Le Vatican est muni de téléphones, de phonographes et de lumières électriques. On se propose maintenant de faire construire un élévateur qui conduira les visiteurs jusqu'au dôme de Saint-Pierre.

Le gouvernement d'Ottawa vient d'accorder à J. B. Rose & Cie, de Montréal, l'entreprise des boîtes de sératin et elles devront être prêtes dans les trois mois.

Le czar de Russie, contrairement à tous les autres souverains, n'a pas de liste civile. Tous ses revenus, qui s'élèvent à \$12,000,000 par années, proviennent de ses propriétés, qui ont 1,000,000 de milles en superficie, comprenant des fermes, des forêts et des mines.

Notre gouvernement local a le privilège de compter dans ses rangs des partisans d'une imagination extraordinaire. Après avoir donné leur adhésion à toutes les mesures qui vont à taxer l'homme depuis les pieds jusqu'à la tête, il s'en est encore trouvé quelques uns, dont la fécondité du génie n'étant pas encore épuisée, ont été jusqu'à vouloir taxer les églises. What next ?

Des trente-cinq bills qui ont été passés par la chambre locale pendant la session, trente quatre ont reçu la sanction du lieutenant gouverneur. Le trente-cinquième, qui avait pour but d'enlever aux colporteurs et aux commis-voyageurs le privilège de voyager et de vendre leurs marchandises sans licence dans l'île, a été réservé pour la considération du gouverneur général.

Un citoyen d'Alberton qui a un lot de terre valant \$600 et une maison de la même valeur, ayant pris la peine de faire une énumération des taxes qu'il aura à payer sous le nouveau régime inauguré par l'administration Peters, est arrivé à la jolie petite somme de \$12.50 par an. Voilà quelque chose à faire. Le dit citoyen nous fait voir que nos fermiers qui ont des propriétés de \$1000 à \$2000. Ceux, surtout, qui, pendant les élections, allaient de porte en porte mendier des suffrages pour faire re-

monter au pouvoir un parti qui nous accable aujourd'hui d'impôts, ont droit de se féliciter du dévouement dont ils ont fait preuve pour le bien de leur pays.

On écrit d'Augusta, Maine à un journal canadien, en date du 1er mai :

"Beaucoup de nos canadiens commencent à voir qu'ils ont mal fait d'avoir laissé leurs terres pour les manufactures. Plusieurs familles sont parties au commencement d'avril et plusieurs doivent encore revenir ; ce sont en partie des gens de la Beauce. Il y a, ici, beaucoup trop de monde pour ce qu'il y a d'ouvrage. Pauvres cultivateurs qui ne connaissez pas les États, restez sur vos terres ! Ne venez donc pas fatiguer vos enfants dans les moulins, c'est le malheur pour l'avenir de nos canadiens. Vous vous croyez bien pauvres, mais vous êtes heureux au Canada. Ne croyez pas que ceux qui descendent au Canada avec des toilettes ont fait de l'argent."

Le Rév. M. W. W. Weeks autrefois pasteur de l'église baptiste de Brockville, Ont., a créé toute une sensation à Saint-Jean N. B., dimanche, en dénonçant, au cours d'une instruction, la fameuse "Protective Association."

"J'espère, a-t-il dit, que si une telle association est fondée un jour dans la province, aucun protestant n'en fera partie. L'idée de ne pas vouloir garder à son service une personne sous le prétexte qu'elle est catholique est une doctrine qui doit être rejetée par tous les protestants qui ne veulent pas faire aux autres ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fit dans des circonstances contraires. Une organisation telle que la "P. P. A." ne repose que sur l'ignorance, le fanatisme de quelques cerveaux brûlés."

Le correspondant de la Presse, à Ottawa, adresse à son journal la dépêche suivante :

"Enfin, la requête des évêques du Canada au sujet des écoles du Manitoba et du Nord-Ouest est mise au jour. Les requérants s'adressent au gouverneur-général et aux chambres. Le Rev. Pere Lacombe a envoyé aujourd'hui une copie de cette requête au secrétaire d'Etat destinée au gouverneur. Une autre copie sera déposée devant le sénat par l'hon. M. Bernier, et une troisième devant la Chambre des Communes, par M. Larivière. Cette requête est en somme le résumé des écrits de Mgr Taché. Il y est allégué que le libre exercice de la langue française, l'enseignement religieux dans les écoles ont été garantis aux catholiques dans l'Acte du Manitoba par le secrétaire des colonies du gouvernement impérial, se servant de l'intermédiaire des ministres canadiens ; que l'acte de M. Grenway est une violation de ces droits garantis. Il y est allégué spécialement que les écoles actuelles du Manitoba sont des écoles protestantes au soutien desquelles on force les catholiques à contribuer ; on ajoute que pendant la dernière session, on a enlevé la dernière ressource aux catholiques, en refusant à l'autorité municipale le droit de collecter les taxes pour les écoles catholiques. On demande le désaveu de cette dernière loi ainsi qu'une loi réformatrice pour obvier à l'acte Grenway. La requête demande aux autorités de faire le mieux possible pour empêcher les injustices à l'égard des catholiques du Nord-Ouest."

C'est lorsque le collecteur viendra frapper à la porte avec sa liste de taxes graduées, que le peuple réalisera véritablement la position où les ont placés les autorités qui les gouvernent actuellement.

Lorsque le surintendant d'éducation a fait le rapport de son voyage à Ontario et aux États-Unis et qu'il a exprimé son opinion que nos écoles pouvaient comparer favorablement avec celles de ces pays, on avait lieu de croire que s'il devait y avoir quelque changement dans notre système d'éducation, ce changement serait à l'avantage de la classe enseignante. Tout au contraire, malgré les recommandations du surintendant, on trouve que les instituteurs sont trop amplement payés, et on enlève une partie de leur salaire.

Nous réservons pour plus tard la publication de la lettre de l'inspecteur Arsenault, en date du 12 mai. M. Arsenault se trouve froissé par les vérités émises dans les colonnes de L'IMPARTIAL du 10 courant, et pour cela il nous envoie deux grandes pages ornées d'épithètes les plus insultantes et les plus grossières. Il n'y a pas de moyen, l'inspecteur des écoles acadiennes a du être en proie à un affreux cauchemar quand il a tracé ces lignes. Plus tard, les circonstances pourraient peut-être nous commander de publier les écrits dont nous a favorisé M. l'inspecteur jusqu'aujourd'hui.

Depuis que la dernière correspondance de l'inspecteur a paru dans nos colonnes, trois instituteurs nous ont écrit à cet égard : "Un instituteur Acadien", "Acadien" et "Thomas". Nous donnons celle de "Un instituteur Acadien" aujourd'hui. Les autres suivront.

LA LIGUE DE LA CROIX A STE MARGUERITE.

A une assemblée des membres de la tempérance qui eut lieu dimanche, le 29 avril, à l'église Ste Marguerite, comté de Kings, la société de la Ligue de la Croix fut organisée et un grand nombre de personnes devinrent membres.

Les officiers suivants furent élus pour l'année courante.

- Rev. A. P. McLellan, P. P. (Directeur Spirituel). M. Clement McDonald Prés. "Paul McPhee, 1er Vice-Prés. "Daniel McCormack, 2me Vice-Prés. "R. D. McDonald, Trésorier. "J. A. McLellan, Secrétaire. "John J. McDonald Ass-Sec. "James R. McDonald "Joseph McDonald "John O'Henly "Alex. D. McDonald "John McAdam "John A. McPhee "John D. Gillis "Joseph McPhee

TRAVAUX PUBLICS

Voici d'après le rapport du ministre des travaux publics, les différentes sommes qui ont été payées à l'île du Prince Édouard, par le gouvernement fédéral, pour quais, bise-lames etc, pendant la dernière année fiscale :

Table with 2 columns: Location and Amount. Includes Miminigash (\$2,353.61), Bay Fortune (2,193.25), Souris (1,825.93), St Peters Bay (669.75), Hard's Point (572.29), New London (543.25), Nine Mile Creek (402.70), Georgetown (399.90), Annandale (299.98), Malpeque (quai) (250.01), Pinette (250.00), Belfast (249.90), Vernon River (249.28), Lewis' Point (248.85).

Table with 2 columns: Location and Amount. Includes Montagne (200.48), Malpeque (brise-lame) (200.00), Port el Kirk (117.41), Bay View (100.00), Victoria (50.00), Total (\$11,176.54).

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur.

Un petit espace dans les colonnes de votre estimable journal pour demander si M. l'inspecteur Arsenault est vraiment sincère dans l'avancement des jeunes instituteurs acadiens de cette province. Il semble, par ses écrits, vouloir accorder autant de crédit aux maîtres anglais dans les écoles françaises qu'aux français eux-mêmes. Je n'en dirais rien si cela était possible. Mais c'est une absurdité de la part de qui que ce soit de vouloir mettre les instituteurs anglais au niveau des instituteurs français dans l'enseignement pratique du français. Il y a sans doute des instituteurs anglais dans cette province qui ont la compétence d'enseigner le français très bien ; mais ils n'en enseignent pas dans nos écoles, de plus, étant haut licenciés, ils ne seraient pas sous l'inspection de M. Arsenault. Ce serait également une absurdité de croire qu'un maître acadien put enseigner la langue anglaise et de mettre en pratique tous ses idiômes avec autant de succès qu'un maître anglais. Il y en a, mais, comme les maîtres anglais, il ne sont pas sous l'inspection de M. Arsenault.

Lors de la dernière visite de l'inspecteur à mon école, j'ai eu l'occasion de lui présenter des élèves qui certainement avaient fait des progrès dans la lecture anglaise. Je remarquai que M. Arsenault lui-même n'était pas maître de la prononciation anglaise. Ainsi, si notre inspecteur français n'a pas l'habileté de prononcer correctement l'anglais, comment pouvons-nous, nous jeunes instituteurs, le faire, et comment voulez-vous que de jeunes instituteurs anglais qui au dernier jour de leur éducation anglaise, n'ont appris qu'un échantillon de la langue française, puissent enseigner la langue française avec le même succès que les maîtres français ? C'est encore une absurdité. J'ose croire que M. Arsenault veut plaire à quelques amis anglais en nous parlant ainsi.

Vous remerciant M. le Rédacteur pour votre espace.

Je suis votre etc. Un instituteur Acadien

LE JUGE HENSLEY DECEDE.

L'île du Prince Édouard vient de perdre un de ses citoyens les plus distingués dans la personne du juge Joseph Hensley qui est mort le 11 courant, à New-York, où il était allé vers la fin d'avril, espérant, trouver sans ce climat une amélioration de santé. Le défunt naquit en Angleterre le 12 juin 1824, et avait par conséquent presque atteint sa 70me année.

En 1841, le juge Hensley vint dans l'île où il est toujours demeuré. Pendant plusieurs années, il prit une partie active dans la politique et fut l'un des associés de George Cole dans l'administration des affaires publiques de la province. C'était un avocat distingué.

L'ANTHROPOPHAGIE

Il paraît que l'anthropophagie est, encore à cette heure, très en honneur parmi les peuplades qui habitent la rive droite de l'Oubanghi. Dans une lettre qu'il vient d'adresser au cardinal Ledochowski, préfet de la Propa-

gande, Mgr Angonard, évêque de l'Oubanghi, donne sur cette épouvantable coutume des détails fort particuliers. Jugez plutôt :

On amène les esclaves, dit Mgr Angonard, au marché, et celui qui ne peut se payer le luxe d'un esclave entier achète seulement un membre qu'il choisit à son goût. S'il choisit le bras, par exemple, le client fait une marque longitudinale sur le membre avec une sorte de craie blanche, et le propriétaire de l'esclave attend qu'un autre client choisisse l'autre bras et lui fasse la même marque.

Chacun choisit ainsi le bras, les jambes, la poitrine, etc. ; et lorsque tous les membres ont été marqués, on coupe tout simplement la tête du pauvre esclave, qui est immédiatement dévoré sur place.

Si ces détails ne nous étaient pas donnés par une personne digne de foi, on pourrait croire, tellement ils sont effrayants, qu'ils ont été inventés à plaisir. Jour. Pop.

LE JOURNAL LOCAL

L'un de nos co frères publie ce qui suit :

Des agents passent de temps à autre, à travers nos campagnes pour solliciter des abonnements ou faveur de tel ou tel journal des grandes villes. Nous n'avons aucunes objections à ce qu'on fasse bon accueil à ces agents et qu'on leur donne son nom et son argent, pourvu que le journal qu'ils représentent ne soit pas un mauvais journal comme il y en a plusieurs malheureusement. Mais cela, à une condition : pourvu qu'on puisse recevoir deux journaux, le journal local et celui qu'on vient vous apporter des grandes villes. On doit comprendre un effet, que le premier de voir d'un bon citoyen est de recevoir le journal de sa localité.

Il n'est pas une œuvre nécessaire ou utile, pas une amélioration importante pas un mouvement qui puisse contribuer à la prospérité commune que le journal local n'épouse comme sien, dont il ne se fait l'apôtre zélé et qu'il aide à mettre à exécution. Dans tout cela le bon journal, le journal juste et honnête n'est arrêté par aucune considération de couleurs politiques ou de nationalités. C'est en quel sorte le drapeau de la localité, du comté ou du district, le héros de ses gloires, le défenseur de ses droits. C'est le jour al local qui annonce l'arrivée de vos fils ou de vos filles, et qui pleure avec vous, sur la tombe de ceux qui vous sont chers.

Le journal local est donc votre ami ; il vous veut du bien, et de votre côté vous devez l'aimer, si vous ne voulez pas être taxé d'ingratitude et de manque de patriotisme.

Abonnez vous à plusieurs journaux si vous le voulez, mais que le journal local ait toujours sa place au foyer de la famille. Et si vos moyens ou vos loisirs ne vous permettent pas de prendre plus d'un journal, que ce soit celui de la localité, lequel compte sur votre aide pour se maintenir.

LA PROCESSION DE ST MARC

Ce fut le Pape saint-Grégoire le Grand qui institua la procession de saint Marc, en 590, pour conjurer le fléau de la peste qui désolait Rome. On tombait mort en étournant ; de là, dit Goffin, l'usage des paroles adressées à ceux qui étournaient : Dieu vous bénisse. Ce grand saint voulant apaiser la colère de Dieu, distribua tous les fidèles en sept chœurs, et les fit paroir en même temps de sept églises, comme autant de processions. Il portait lui mêmes l'image de la sainte Vierge que l'on croit communément avoir été peinte par saint Luc, et lors qu'il fut près du Male d'Adrien, on vit un ange qui mettait l'épée dans le fourreau ; et dès lors le fléau cessa. Le chateau qui est aujourd'hui à la place ou eut lieu cette apparition a été appelé, en mémoire de cet événement, le chateau Saint-Ange. Comme l'on croit que ces processions furent instituées le 25 avril, jour de saint Marc, l'Eglise en célèbre l'anniversaire, tous les ans, en ce jour.

PAS BESOIN DE L'APPELER !

—Un monsieur rencontre un jeune paysan. Comment t'appelles tu mon petit garçon ? Comme mon père. Et ton père ? Comme moi. Mais enfin, comment t'appelles tu, quand c'est l'heure de manger la soupe ? On ne m'appelle pas ; je suis toujours le premier !

CASH WANTED

By the 1st. of June, I want THREE HUNDRED AND ELEVEN DOLLARS in cash, for which I will give in return the very best quality of Boots and Shoes and Harness, at exceedingly low prices. Parties who bought Boots from me this spring were fortunate enough to escape LA GRIPPE, as their feet were never wet.

NOW FOR SUMMER. I have the very latest styles, also the Best material and the cheapest. By buying your Boots and Shoes from me you save money, and save your feet from corns and bunions.

My FRENCH Kid Ladies boots are beautiful. Come and see them. My custom work don't need puffing as it is a matter of fact that I do the best and cheapest work in the county.

REPAIRING of all kinds, promptly and cheaply executed. I am, Ladies and Gentlemen, Your obedient servant, J. Albert Brennan. Tignish May 17th. '94.



BE CAREFUL

of your eyes. Don't let them become strained or overtaxed when the use of glasses will obviate any weakness or difficulty of vision. If you need spectacles, the sooner you will get them the greater service they will render you. If you will let us examine your sight, we can determine the question of what you need, and supply the proper glasses.

By procuring from us you save the exorbitant charges too often made by agents and avoid the possibility of getting a wrong glass with no chance of changing.

CORRESPONDENCE SOLICITED.

E. W. Taylor CAMERON BLOCK CH'TOWN.

We make but little

money on each suit, but it suits us, because we make and sell so many suits. At the same time it suits our patrons, because they can

Save Money

on every suit they buy from us. So you see, we are suited, our patrons are suited, in fact everybody is suited.

Don't forget that spring is here. So is my NEW Stock. Besuited

N. P. Doiron,

MILL RIVER, P. E. I. March 22 '94 1yr

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS. CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, largest circulation of any scientific work in the world, \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$3.00 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

BRIGHTEST AND BEST LADIES' STANDARD MAGAZINE

Issued Monthly. Illustrated in splendidly executed large fashion engravings the latest and newest styles in Ladies' Dresses and Children's Garments, and the latest information on Fashion, Sewing, Millinery, Trimmings, Household Decoration and Gardening. Cooking and Domestic Receipts. Subscription price, only 50 cents per year. Sample copies, 5 cents. Send Money Order or Bank Draft to Standard Fashion Co., 250 W. 14th St., New York.

STANDARD-FASHION CATALOG

now ready for Fall and Winter of 1894. At 100 pages—over 1,000 elegant illustrations. Mail Free, for only 25 cents. STANDARD FASHION CO., 312 West 11 Street, New York.

MONEY

Send for free samples of LADIES' STANDARD MAGAZINE with convenient and new Standard Fashion Co., 250 W. 14th St., New York.

Ripans Tabules cure laudice Ripans Tabules relieve headache.